



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 28 Mars 2007

Date de la convocation 14 mars 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Fontès
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M Jean Noël SATGER, M. JM FERRIERES, Aspiran M Francis GAIRAUD, M. Alain MATHIEU, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, Canet M Jean FRADIN, M. Xavier GARCIA, Canet M. Jean Claude LACROIX, Ceyras M Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, Clermont l'Hérault M René GALTIER, M. Gérard SAEZ, Clermont l'Hérault Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M Olivier BRUN, M. Alain ALQUIER, Fontès Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M. Pierre OLLIER, Mérifons M. Jacques FUZIER, Octon Mme Noëlle GROS, Octon M Robert ARNOU, M. Jean Luc BIROUSTE, Paulhan M Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan M Christian BILHAC, M. Joël AZAM, Péret M. Jacques MONTAGNE, Péret Mme Chantal FONT, Salasc M. Jean COSTES, Salasc M Bernard FOULQUIER, M. Pierre MAROUILLAT, Usclas d'Hérault M Bernard KHON, Villeneuveville Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuveville</p>		<p>Procuration :</p> <p>M. Jean Jacques LEBREAU à M. Robert ARNOU M. Jean Luc GABORIT à M. Jean Claude LACROIX Mme Colette TOUILLIER à M. Gérard SAEZ M. Bernard FABREGUETTES à M. Gilbert GARROFE M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER M. Daniel VIALA à M. Pierre OLLIER M. Jean Pierre CAUCANAS à M. Alain CAZORLA</p>

Objet : ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT - Vente de la parcelle C5a (6652 m²) à la SA MORIN FRERES

Monsieur REVEL rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération du 21 juin 2006, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la vente à la SCI LUCSA de la parcelle C5a d'une surface de 6652 m², située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, pour un prix de 365 860 € HT soit 437 568,56 € TTC.

Il précise que Monsieur Luc VENTURE représentant la SCI LUCSA, a fait par de son désistement.

Monsieur REVEL ajoute que la SA MORIN FRERES souhaite acquérir la dite parcelle pour y implanter la même enseigne

(SESAME : 1^{er} équipement du foyer)

En conséquence, Monsieur REVEL propose au conseil de rapporter la délibération du 21 juin 2006 et de se prononcer sur la vente à la SCI MORIN FRERES, de la parcelle de la parcelle C5a d'une surface de 6652 m², située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, pour un prix de 365 860 € HT soit 437 568,56 € TTC.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. REVEL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

RAPPORTE la délibération du 1^{er} juin 2006 enregistrée en sous Préfecture de Lodève le 10 juillet 2006, par laquelle le Conseil Communautaire s'est prononcée sur la vente de la C5a, située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, à la S.C.I LUCSA.

APPROUVE la vente à la SCI MORIN FRERES de la parcelle C5a d'une surface de 6652 m², située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, 365 860 € HT soit 437 568,56 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la
Communauté de Communes

Bernard SOTO.